

## **COMMUNIQUE DE PRESSE N°026/RDC/VSV/CD/2010**

### **REPRESSION SANGLANTE DU SIT-IN DES FIDELES DU PROPHETE PAUL JOSEPH MUKUNGUBILA MUTOMBO DEVANT L'EX DEMIAP**

La Voix des Sans-Voix pour les droits de l'homme (VSV) exprime sa vive réprobation consécutive à la répression sanglante, mardi 11 mai 2010, vers 14h30, d'un sit-in devant l'Etat-Major des Renseignements Militaires (EM-DRM, ex Détection Militaire DES Activités Anti-Patrie, DEMIAP), à Kinshasa Kintambo, des adeptes de l' « Eglise du Seigneur Jésus-Christ » du prophète Paul Joseph Mukungubila Mutombo par des militaires de l'ex DEMIAP.

Une cinquantaine d'adeptes de l' « Eglise du Seigneur Jésus Christ » sont venus solliciter la libération de leur prophète, monsieur Paul Joseph Mukungubila Mutombo, qui serait placé en détention à l'ex DEMIAP suite à des déclarations faites, à Kinshasa, la semaine dernière, sur une chaîne de télévision privée où il critiquait le pouvoir en place en République Démocratique du Congo (RDCongo).

Regroupés devant l'entrée principale de l'ex DEMIAP, les adeptes sont réprimés avec violence par des militaires de garde de l'ex DEMIAP, en tirant à bout portant dans la foule, sans aucune sommation.

Le bilan fait état de plusieurs fidèles arrêtés, des blessés par balles et de la mort d'un manifestant au cours de son acheminement par ses collègues, dans une pousse-pousse, à l'hôpital « Ngaliema Médical Center », situé près du rond-point Kintambo/Magasin.

Selon les témoins de l'horreur militaire, la fusillade a occasionné une panique généralisée au sein de la population jusqu'au niveau de Kintambo/Magasin.

La VSV saisit, une fois de plus, cette occasion pour condamner cette atteinte grave au droit à la vie et la gâchette facile des militaires, non contre les groupes armés et autres milices qui insécurisent la RDCongo, mais, plutôt contre des civils non armés.

Fustigeant l'abus et l'acharnement des services de sécurité militaire contre des civils, et ce, en lieu et place, de la police, chargée des opérations de maintien de la paix et de l'ordre public, la VSV recommande aux autorités RDCongolaises :

- de respecter les libertés d'opinion et de manifestation pacifique des individus conformément aux lois nationales en vigueur ;

.../...

- d'ouvrir une enquête indépendante sur la répression sanglante du sit-in, d'identifier les auteurs, exécutants et commanditaires en vue de leur infliger des sanctions réglementaires et judiciaires prévues par la loi ;
- de prendre en charge les victimes blessées par balles et indemniser la famille du manifestant décédé ;
- d'ordonner la libération pure et simple des adeptes de l' « Eglise du Seigneur Jésus Christ » en détention à l'ex DEMIAP, sinon leur transfert devant une juridiction compétente ;
- d'examiner objectivement la privation, manifestement arbitraire, de liberté de M. Paul Joseph Mukungubila Mutombo en vue de le rétablir immédiatement dans ses droits.

Fait à Kinshasa, le 11 mai 2010.

**LA VOIX DES SANS-VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV)**